

("Il ne semble pas y avoir de législation nationale"). Parfois, les données chiffrées sont contradictoires (cas du Mali).

Par ailleurs, les auteurs ont négligé d'insérer des renseignements qui auraient pu contribuer à cerner la réalité documentaire des pays observés. Ainsi, il aurait été non seulement intéressant mais aussi utile de connaître le montant des crédits alloués dans les États francophones et anglophones à la mission documentaire et bibliothéconomique, les statistiques essentielles de l'édition, le nombre de professionnels et de techniciens en documentation. On devrait également donner la taille des réseaux qui lient le monde de la documentation. Pour le moment et en l'état actuel, on peut douter de la portée réelle des deux répertoires à titre d'outil de planification stratégique en matière de documentation imprimée ou informatisée en dépit de ce qu'on écrit en introduction.

Cependant, malgré les faiblesses, les silences et les lacunes, les deux répertoires contribueront un tant soit peu à faire connaître la situation documentaire des pays en voie de développement de la mouvance britannique et de la communauté francophone. Les éditions à venir devraient être l'occasion de réajustements. On pourrait faire sauter le *géo* du titre à moins d'en expliquer la présence. Il faudra également préciser les frontières de la communauté francophone ou trouver un titre adéquat. Il y aurait lieu également de signaler les outils complémentaires existants (*Annuaire statistique* de l'Unesco; *World Guide to Library, Archives and Information Science Association*; *ALA World Encyclopedia of Library and Information Services*; etc.), de présenter des tables alphabétiques et même systématiques des réseaux, des logiciels, de l'équipement et des appareils utilisés.

Dans un autre ordre d'idée, celui de la qualité de la langue, il est à souhaiter que la BIEF fasse relier attentivement la prochaine édition du titre en français. Le répertoire de 1991 charrie tout un lot d'anglicismes que l'organisme voué au rayonnement de la francophonie documentaire devrait s'efforcer de gommer et de corriger : «Contribuer des dossiers», «projets» (projects), «spécifications», «formation académique», «institutions» (pour établis-

sements) etc. Entre soi, on peut en rire, s'en moquer ou s'en consoler, mais il n'est pas besoin de les exporter. De surcroît, un effort spécial devrait être consenti à l'adaptation en français des expressions américaines ou anglaises d'usage courant en informatique documentaire et en télématique.

Les deux répertoires publiés par la BIEF contribueront à augmenter les connaissances que les pays du Nord ont des pays du Sud et de leurs quotidiens documentaires. Le lecteur y décèlera un intérêt certain pour les techniques contemporaines et surtout le désir de les implanter, de les connaître, d'en assimiler le fonctionnement et de s'en servir.

### Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec

---

QUÉBEC. ARCHIVES NATIONALES. *Guide. Archives écrites d'origine privée conservées au Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches.* Québec, Les Publications du Québec, 1991. xiv, 175 p.

---

Avec ce nouveau guide du Centre d'archives de Québec, les Archives nationales du Québec (ANQ) nous offrent un outil précieux qui révèle la richesse de nos fonds d'archives privées. Depuis trois ans les Archives nationales ont produit quatre guides semblables: *Les archives cartographiques et architecturales*, de Claude Boudreau (1989), *Les archives de films et vidéos*, (1990), *Les copies d'archives d'origine française*, de Rénald Lessard (1990) et *Les archives des femmes au Québec*, de Madeleine Lamothe (1990). Le nouveau venu garde le même niveau de qualité que les titres précédents.

Précisons tout de suite que les fonds d'origine privée dont il est question ici ne sont pas uniquement des fonds d'archives personnelles. On y retrouve des archives familiales s'étendant parfois sur plusieurs générations, des fonds d'associations, d'instituts, de cercles, clubs et fédérations, des compagnies commerciales, des syndicats, des corporations profession-

nelles, des maisons d'enseignement et des journaux. Cependant le *Guide* se limite aux archives dont l'essentiel se compose de documents écrits et qui sont conservées au seul Centre d'archives de Québec.

Le *Guide* recense 315 fonds, ceux-ci représentent quantitativement environ 10 % de toutes les collections du Centre d'archives de Québec. Mais ils rejoignent un éventail très riche de sujets qui font de cette zone des Archives nationales un terrain fertile pour la recherche. Les périodes couvertes par les fonds recensés vont du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles et débordent largement l'histoire régionale de Québec pour toucher l'histoire du Québec tout entier. Dans sa présentation, Robert Garon souligne en particulier les aspects démographique, culturel, religieux et social de cette importante documentation.

Le *Guide* se présente par ordre alphabétique des fonds. Chacun des fonds recensés fait l'objet d'une notice clairement identifiée, avec sa cote, son titre, la période couverte, le type d'archives (actes notariés, correspondance, iconographie, manuscrits, etc.), une notice explicative ou biographique avec références, une description physique (dimension du fonds, nombre de pièces), la référence à un instrument de recherche plus détaillé, s'il en existe un, et les renvois à d'autres fonds des ANQ qui peuvent constituer des sources documentaires.

Ce modèle de présentation apparaît efficace. Le titre en couleur inversée, blanc sur noir permet un repérage facile, le texte sur deux colonnes se consulte rapidement et les divisions sont claires. On aurait sans doute apprécié que les auteurs ajoutent aux notices une référence supplémentaire au *Catalogue collectif des manuscrits* des ANC pour les fonds qui sont dispersés dans plusieurs dépôts d'archives. Certaines collections signalées dans le *Guide* ne sont que des portions de fonds plus considérables conservés ailleurs.

Soulignons que le *Guide* est complété par une bibliographie sommaire des ouvrages cités, par un index onomastique et par un index des sujets.

L'initiative du Centre d'archives de Québec est une heureuse contribution pour stimuler l'utilisation des fonds